



Nyxoah Annonce une Transition au Poste de Chief Financial Officer

Septembre 21, 2026

INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES
INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES

Nyxoah Annonce une Transition au Poste de Chief Financial Officer

Loïc Moreau, President International et ancien CFO de Nyxoah, assurera l'intérim au poste de CFO

La Société confirme ses prévisions financières pour l'exercice 2026

Mont-Saint-Guibert, Belgique – 21 septembre 2026, 22h01 CET / 16h01 ET – Nyxoah SA (Euronext Bruxelles/Nasdaq : NYXH) (« Nyxoah » ou la « Société »), une société de technologies médicales qui développe des alternatives thérapeutiques révolutionnaires pour l'Apnée Obstructive du Sommeil (AOS) par neuromodulation, a annoncé aujourd'hui que John Landry, Chief Financial Officer, quittera ses fonctions à compter du 2 octobre 2026 pour poursuivre une autre opportunité professionnelle. Loïc Moreau, President International et ancien CFO de la Société, assurera l'intérim au poste de CFO à compter du départ de M. Landry, le temps que la Société mène la recherche d'un successeur permanent.

"Nous avons la chance de pouvoir compter sur Loïc pour assurer l'intérim au poste de CFO. Il connaît parfaitement la Société, ayant exercé les fonctions de CFO avant de devenir President International, et cette continuité nous donne pleine confiance dans une transition harmonieuse, alors que nous poursuivons l'exécution de notre stratégie de croissance et de notre trajectoire vers la rentabilité", a commenté Olivier Taelman, Chief Executive Officer de Nyxoah. "Je tiens à remercier John pour sa contribution à Nyxoah et lui souhaite beaucoup de succès dans ses prochains projets."

Loïc Moreau a rejoint Nyxoah en 2022 en tant que Chief Financial Officer, avant de devenir President International en 2024. C'est un dirigeant financier expérimenté, fort de plus de 20 ans d'expérience, ayant occupé des postes de direction chez GSK, notamment en M&A/Corporate Development et en tant que Country CFO dans plusieurs pays. Avant GSK, il a débuté sa carrière en External Audit chez EY et en Corporate Finance chez PwC.

Confirmation des prévisions financières

Nyxoah confirme les prévisions financières pour l'exercice 2026 publiées précédemment :

- La Société prévoit un chiffre d'affaires net mondial compris entre 36 millions d'euros et 40 millions d'euros pour l'exercice 2026.
- La Société prévoit une marge brute comprise entre 60 % et 62 % pour l'exercice 2026.
- La Société prévoit des charges d'exploitation totales comprises entre 99 millions d'euros et 102 millions d'euros pour l'exercice 2026.
- La Société prévoit des charges d'exploitation décaissables non-GAAP comprises entre 88 millions d'euros et 90 millions d'euros pour l'exercice 2026. Les charges d'exploitation décaissables non-GAAP correspondent aux charges d'exploitation totales attendues, diminuées des charges non décaissables telles que les amortissements, les dépréciations et les paiements fondés sur des actions.

À propos de Nyxoah

Nyxoah opère dans le secteur des technologies médicales. Elle se concentre sur le développement et la commercialisation de solutions innovantes destinées à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS). La principale solution de Nyxoah est le système Genio®, une thérapie de neurostimulation du nerf hypoglosse sans sonde et sans batterie qui a reçu le marquage CE, centrée sur le patient et destinée à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS), le trouble respiratoire du sommeil le plus courant au monde. Ce dernier est associé à un risque accru de mortalité et des comorbidités, dont les maladies cardiovasculaires. La vision de Nyxoah est que les patients souffrant de SAOS doivent pouvoir profiter de nuits réparatrices et vivre pleinement leur vie.

À la suite de la finalisation probante de l'étude BLAST OSA, le système Genio® a reçu le marquage européen CE en 2019. Nyxoah a réalisé avec succès deux IPO : l'une sur Euronext Bruxelles en septembre 2020 et l'autre sur le NASDAQ en juillet 2021. Grâce aux résultats positifs de l'étude BETTER SLEEP, Nyxoah a reçu le marquage CE pour l'extension de ses indications thérapeutiques aux patients souffrant de collapsus concentrique complet (CCC), pour lesquels les thérapies concurrentes sont actuellement contre-indiquées. En outre, la Société a annoncé les résultats positifs de l'étude pivot DREAM IDE en 2024 et l'obtention de l'approbation de la FDA en août 2025, le traitement des patients CCC étant inclus dans la section des mises en garde de nos indications d'utilisation.

Pour plus d'informations, visitez <http://www.nyxoah.com>.

Attention – Marquage CE depuis 2019. Approuvé par la FDA en août 2025 en tant que dispositif disponible uniquement sur prescription médicale.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations, convictions et opinions contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective et reflètent les attentes actuelles de la Société ou, le cas échéant, de ses administrateurs ou de sa direction concernant la transition de la fonction de Chief Financial Officer ; la direction et la structure organisationnelle de la Société ; les prévisions financières de Nyxoah pour l'exercice 2026 ; les résultats d'exploitation, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance, les revenus futurs et les stratégies de la Société. De par leur nature, les déclarations prospectives comportent un certain nombre de risques, d'incertitudes, d'hypothèses et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats ou événements réels et ceux exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes, hypothèses et facteurs pourraient avoir un impact négatif sur l'issue et les conséquences financières des projets et événements décrits dans le présent document. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les risques et incertitudes exposés dans la section « Facteurs de risque » du rapport annuel de la Société sur le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») le 26 mars 2026, ainsi que dans les rapports ultérieurs que la Société dépose auprès de la SEC. Une multitude de facteurs, y compris, sans s'y limiter, les changements dans la demande, la concurrence et la technologie, peuvent entraîner des événements, des performances ou des résultats réels sensiblement différents de toute évolution prévue. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse concernant des tendances ou des activités passées ne constituent pas des garanties de performances futures et ne doivent pas être interprétées comme une assurance que ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. En outre, même si les résultats ou les développements réels correspondent aux déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse, ces résultats ou développements ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats ou développements à venir. Aucune déclaration ni garantie n'est faite quant à l'exactitude ou à l'équité de ces déclarations prospectives. En conséquence, la Société décline expressément toute obligation ou engagement de publier des mises à jour ou des révisions des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse à la suite d'un changement dans les attentes ou d'un changement dans les événements, conditions, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées, sauf si la loi ou la réglementation l'exige expressément. Ni la Société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales, ni les dirigeants ou employés de ces entités ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes à ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs, et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude future des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse ou à la réalisation effective des développements prévus. Vous ne devez pas vous fier indûment aux déclarations prospectives, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.

Contacts :

Nyxoah

Rémi Renard, Head of Investor Relations & Corporate Communication

IR@nyxoah.com

Pièce jointe

- [FRENCH Nyxoah Announces CFO Transition PR](#)